

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

## Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 15 • Numéro 11 • Le 6 novembre 2024

### La consommation sécuritaire du cannabis chez les adultes âgés

Le cannabis peut provoquer des intoxications, que son ingestion soit accidentelle ou intentionnelle. Comparativement aux jeunes adultes, les adultes âgés peuvent présenter un plus grand risque d'effets secondaires et d'empoisonnement au cannabis, et ce, pour différentes raisons :

- Ils peuvent être plus sensibles aux effets du cannabis.
- Il est possible qu'ils prennent des médicaments qui interagissent avec le cannabis.
- Ils peuvent souffrir d'une maladie qui pourrait être affectée par le cannabis.



[Erreurmed.ca](http://Erreurmed.ca) a été informé du cas d'une personne âgée qui s'est rendue au service des urgences parce qu'elle se sentait très malade. La cause de ce malaise n'était pas claire jusqu'à ce qu'on trouve du cannabis dans les résultats des analyses de laboratoire. La personne avait mangé par erreur un produit de cannabis comestible qui appartenait à un membre de sa famille. Elle a donc été victime d'un empoisonnement au cannabis, qui aurait pu causer de graves préjudices s'il n'avait pas été traité.

#### **Erreurmed.ca partage les conseils suivants pour réduire le risque d'empoisonnement au cannabis :**

- Rangez les produits de cannabis, y compris le cannabis comestible, sous clé et hors de vue. Conservez ces produits à l'écart des aliments et des boissons pour éviter toute confusion.
- Si une personne éprouve un malaise dans un domicile où pourrait se trouver du cannabis, vérifiez si elle présente les symptômes d'un empoisonnement au cannabis. Ces symptômes peuvent comporter des vertiges ou une sensation de faiblesse, une accélération du rythme cardiaque (ainsi qu'un risque accru d'infarctus) et une grave anxiété.
  - Si vous soupçonnez un empoisonnement, appelez le 1 800 POISON-X (1 800 463-5060 au Québec) ou le 9-1-1.
- Si vous choisissez de consommer du cannabis, prenez les précautions suivantes :
  - Parlez-en d'abord avec votre médecin ou votre pharmacien. Certains problèmes de santé et certains médicaments peuvent rendre la consommation de cannabis moins sécuritaire.
  - Achetez des produits de cannabis uniquement auprès de magasins autorisés. Recherchez les caractéristiques des produits de cannabis du marché légal : [Comment lire et comprendre l'étiquette des produits de cannabis - Canada.ca](#).
  - Commencez à consommer à faible dose et allez-y progressivement lorsque vous consommez du cannabis, tout en surveillant de près ses effets. Ils peuvent aussi être déclarés à Santé Canada [ici](#).
  - Évitez de consommer du cannabis lorsque vous êtes seul. Informez un ami de confiance de ce que vous faites, afin d'assurer votre sécurité.

Pour plus d'information sur la consommation sécuritaire du cannabis, consultez le document [Effets de la consommation du cannabis sur la santé des adultes âgés de plus de 55 ans](#).

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et [Patients pour la sécurité des patients du Canada](#).

**Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.**

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.